

**Recours de l'électeur contre une décision de la commission administrative  
Refus d'inscription ou radiation**

(Articles L18 et L20 et R17 à R19-6 du code électoral)

présenté au

**TRIBUNAL JUDICIAIRE** de .....

.....  
.....

► **par :**

Madame o Monsieur o

nom (de famille): \_\_\_\_\_

nom d'époux (se) : \_\_\_\_\_

prénoms : \_\_\_\_\_

date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

nationalité : \_\_\_\_\_

profession : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et commune : \_\_\_\_\_

courriel : \_\_\_\_\_

numéro de téléphone \_\_\_\_\_ numéro de télécopie \_\_\_\_\_

► **Votre demande :**

**O Je demande au tribunal d'infirmer la décision de la commission administrative du \_\_\_\_\_ et d'ordonner mon inscription sur les listes électorales de la commune de \_\_\_\_\_ où je souhaite exercer mes droits électoraux.**

aux motifs suivants : (exposez les motifs de votre contestation)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Fait à

le

Signature

### Liste des pièces à joindre

- copie recto/verso d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport etc)
- copie du recours administratif préalable obligatoire formé auprès de la commune
- copie de l'accusé de réception postale ou électronique du recours administratif préalable obligatoire
- le cas échéant, copie de la décision rendue à l'issue du recours administratif préalable obligatoire
- justificatif (selon le cas) :
  - o de résidence dans la commune depuis au moins six mois
  - o de l'inscription pour la deuxième sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales
  - o de mariage et de l'inscription de mon conjoint pour la deuxième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales
  - o justificatif de la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription
  - o de l'assujettissement à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaire public

### **Consentement relatif à la transmission par voie électronique des avis adressés par le greffe du tribunal**

Je soussigné(e),

nom et prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

**accepte que les avis utiles à la présente procédure relative à mon inscription sur les listes électorales me soient adressés par le greffe de la juridiction au moyen d'un courrier électronique à l'adresse suivante :**

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**ou par message écrit sur le numéro de téléphone portable suivant :** \_\_\_\_\_

Je suis informé que :

- **mon consentement peut être révoqué à tout moment** par déclaration orale ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au greffe de la juridiction saisie, qui prendra effet à compter de la déclaration ou de la réception du courrier par le greffe.
- tout changement d'adresse de messagerie doit être signalé au greffe dans les meilleurs délais
- en cas d'impossibilité de consulter ma boîte mail de manière durable, il m'est recommandé de révoquer mon consentement.

Fait à

le

Signature

*Article 748-8 du code de procédure civile : (...) lorsqu'il est prévu qu'un avis est adressé par le greffe à une partie par tous moyens, il peut lui être envoyé au moyen d'un courrier électronique ou d'un message écrit, transmis, selon le cas, à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone qu'elle a préalablement déclaré à cette fin à la juridiction. Cette déclaration préalable mentionne le consentement de cette partie à l'utilisation de la voie électronique ou du message écrit transmis au numéro de téléphone, pour les avis du greffe transmis dans l'instance en cours, à charge pour elle de signaler toute modification de son adresse électronique ou de son numéro de téléphone. Ce consentement peut être révoqué à tout moment.*

**La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.**